

Synthèse

En Normandie, 51,6 % des 3 325 520 habitants sont des femmes. Dans la région, comme au niveau national, l'espérance de vie des femmes à la naissance est nettement supérieure à celle des hommes : 84,6 ans, soit 6,5 ans de plus. L'écart est plus important que dans les autres régions métropolitaines, avec une espérance de vie des hommes en Normandie inférieure d'un an à la moyenne nationale (79,1 ans).

En raison notamment de leur plus grande espérance de vie, les femmes vivent plus souvent seules

Compte tenu de ce différentiel d'espérance de vie avec les hommes, les femmes sont surreprésentées dans la population âgée normande. Quel que soit le département normand, plus de trois personnes de 75 ans ou plus sur cinq sont des femmes. Parce qu'elles sont plus souvent touchées par le veuvage, les femmes seniors vivent plus souvent seules que les hommes seniors. Parmi les 65 ans ou plus, deux femmes sur cinq vivent seules, soit presque deux fois plus que les hommes. À partir de 85 ans, l'hébergement en institution progresse rapidement et les femmes sont davantage concernées que les hommes. Parmi les 85-94 ans, la part de femmes en service de moyen ou long séjour avoisine les 20 %, elle est inférieure à 12 % pour les hommes. Dans cette tranche d'âge, 57 % des femmes vivent seules dans leur logement alors que c'est le cas de seulement 28 % des hommes.

À tous les âges de la vie, le mode de cohabitation des femmes normandes diffère de celui des hommes. Les femmes quittent en effet le domicile parental plus tôt que ces derniers et, pendant une grande partie de leur vie, elles vivent plus fréquemment en couple. Parmi les 25-29 ans, sept femmes sur dix vivent en couple contre seulement la moitié des hommes. La proportion de femmes vivant seules est aussi nettement moins élevée que pour les hommes dans cette tranche d'âge (16 % contre 22 %). Par ailleurs, pour les hommes comme pour les femmes, il est beaucoup plus fréquent de vivre seul ou seule dans le Calvados et en Seine-Maritime, les deux départements les plus urbains de la région.

Les femmes, quatre fois plus souvent en charge d'une famille monoparentale

Les familles monoparentales, c'est-à-dire composées d'un parent isolé avec un ou plusieurs enfants, sont beaucoup plus fréquentes chez les femmes (11 % contre 3 % chez les hommes, parmi les 25-64 ans) notamment parce que, après une séparation, le droit de garde est plus souvent confié à la mère des enfants. La part de femmes vivant seule avec un ou plusieurs enfants atteint 16 % parmi les 35-49 ans. L'âge moyen des mères au 1er enfant étant de 30 ans, c'est dans cette dernière tranche d'âge que la présence d'enfants est la plus importante. Entre 50 et 64 ans, les femmes seules avec enfant(s) ne sont plus que 8 %, les enfants ayant pour la plupart quitté le domicile familial ou choisi de vivre chez leur père. Quelle que soit la tranche d'âge, la part d'hommes en charge d'une famille monoparentale ne dépasse pas les 4 %.

Des parcours d'études encore très différents entre filles et garçons

Les filles et les garçons ne font pas les mêmes choix d'orientation. En terminale générale, trois élèves sur quatre sont des filles dans les filières littéraires ou artistiques. En sciences économiques et sciences politiques, mais aussi en SVT (sciences de la vie et de la terre), elles représentent six élèves sur dix. Les filles sont en revanche légèrement minoritaires en sciences physiques (47 %) et en mathématiques (41 %), et elles ne représentent qu'un lycéen sur dix dans les spécialités des sciences de l'ingénieur ou du numérique. Au sein des lycées technologiques, certaines filières sont beaucoup plus féminisées que d'autres. Dans le domaine de la santé et du social, les filles représentent près de 90 % des effectifs, près de 80 % dans celui du design et des arts et enfin près de 60 % en STL (sciences et technologies de laboratoire). Elles sont également très nettement majoritaires dans certaines voies professionnelles comme les spécialités plurivalentes sanitaires et sociales.

En Normandie comme dans l'ensemble de la France, les femmes font, en moyenne, des études plus longues que les hommes. Dans la région, 35 % des femmes de 25 à 64 ans détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur contre 28 % des hommes. Quel que soit le genre, c'est nettement moins qu'au niveau national (42 % des femmes et 36 % des hommes). L'écart entre femmes et hommes est encore plus important chez les jeunes de 25 à 34 ans, que ce soit en Normandie (45 % contre 34 %) ou France entière (53 % contre 43 %).

Même si elles sont globalement plus diplômées que les hommes, les femmes sont moins souvent en emploi. Parmi les femmes âgées de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est de 62 % en Normandie, cinq points de moins que le taux d'emploi des hommes. Ce taux varie de 60 % en Seine-Maritime à 66 % dans la Manche. L'absence de diplôme apparaît plus pénalisante pour les femmes que pour les hommes. Le taux d'emploi des femmes normandes n'ayant aucun diplôme ou au mieux le brevet des collèges est de 45 % contre 56 % pour les hommes. S'agissant des femmes diplômées de l'enseignement supérieur, les spécialités choisies peuvent expliquer un accès à l'emploi parfois plus difficile. À titre d'exemple, elles s'inscrivent moins souvent dans les filières scientifiques qui présentent des conditions d'insertion professionnelle plus favorables. Elles sont néanmoins majoritaires dans les domaines de la santé et de l'enseignement. En outre, la configuration familiale impacte davantage les femmes face à l'emploi. Entre 25 et 49 ans, elles sont 11 % à être en dehors de la vie active (c'est-à-dire ayant ou recherchant un emploi) en Normandie contre 6 % des hommes. Cette proportion atteint 22 % dès lors qu'elles ont trois enfants ou plus.

Les femmes près de cinq fois plus souvent à temps partiel que les hommes

En situation d'emploi, les femmes sont plus souvent à temps partiel. 18 % des femmes âgées de 25 à 49 ans occupent un poste à temps partiel contre 4 % des hommes. La différence s'explique en partie par leur présence massive dans des secteurs d'activité au sein desquels le temps partiel est très répandu, notamment le commerce de détail (près d'un quart de travailleurs à temps partiel) ou l'action sociale (40 %). Le temps partiel permet également de concilier activité rémunérée et charges domestiques, en particulier la garde des enfants majoritairement assumée par les femmes. Les femmes sont aussi plus souvent à la tête de familles monoparentales que les hommes et doivent, de fait, assurer la prise en charge des enfants tout en travaillant. Le temps partiel augmente d'ailleurs nettement avec le nombre d'enfants pour les femmes. De 13 % quand elles n'ont pas d'enfant, la proportion atteint 22 % lorsqu'elles en ont trois ou plus. A contrario, la proportion d'hommes à temps partiel diminue légèrement lors de la présence d'enfants.

Les femmes sont en revanche un peu moins touchées par le chômage (6,6 % des femmes et 7,1 % des hommes en Normandie), mais nettement majoritaires dans ce que l'on appelle le halo autour du chômage, c'est-à-dire des personnes qui ne sont pas considérées comme étant au chômage alors que leur situation en est proche. En Normandie, les taux de chômage sont un peu moins élevés dans la Manche (5,0 % des femmes et 5,2 % des hommes) et un peu plus en Seine-Maritime (7,5 % des femmes et 8,2 % des hommes).

En Normandie comme au niveau national, les inégalités salariales persistent. À temps de travail équivalent, le salaire des femmes est inférieur de 15 % à celui des hommes et bien plus encore lorsqu'elles travaillent dans le secteur privé (à fonction et ancienneté équivalentes, les rémunérations étant les mêmes dans le secteur public). Cet écart résulte en grande partie de postes occupés et de secteurs d'activité moins rémunérateurs où les femmes sont plus présentes, ainsi que de carrières souvent moins linéaires. Les écarts de salaires se creusent avec l'âge : de 10 % chez les 25-34 ans, il atteint 21 % chez les 50-64 ans. Si l'écart est moindre chez les plus jeunes, c'est notamment parce que les femmes sont souvent plus diplômées que les hommes. Pour les différents regroupements de catégories professionnelles, le salaire des femmes est inférieur à celui des hommes. La nature des postes occupés et les secteurs d'activités où elles sont présentes peuvent pour partie expliquer ces écarts. En Normandie, 12 % des femmes occupent des postes de cadres (contre 15 % des hommes) et leur salaire est, en moyenne, inférieur de 17 % à celui des hommes. Elles occupent bien moins souvent des postes de cadres supérieures ou de dirigeants.

Un tiers des femmes qui élèvent seules leurs enfants vivent sous le seuil de pauvreté

Compte tenu de rémunérations souvent inférieures, le niveau de vie médian des femmes est, quelle que soit la situation familiale, inférieur à celui des hommes. L'écart est de 2 % pour les femmes seules par rapport aux hommes seuls, mais atteint 14 % pour les femmes en situation de monoparentalité par rapport aux hommes vivant dans la même situation. L'écart serait encore plus important sans les phénomènes de redistribution (prestations sociales, pensions alimentaires...) dont les femmes sont plus souvent bénéficiaires. Les familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté (34 % d'entre elles contre 22 % lorsque l'adulte référent est un homme) ; les hommes en charge d'une famille monoparentale disposant plus souvent de revenus supérieurs.